

**COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES
ET LE TERRITOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

**COMPTE RENDU
RENCONTRE DES COMMISSAIRES**

Lundi le 3 octobre 2011 à compter de 9 h 00
Salle Mgr Blais, Hôtel Rimouski

PRÉSENCES

- Yves **Bell**, Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Jérémie **Caron**, Première nation Malécite de Viger
- Mireille **Chalifour**, Collège électoral regroupant les organismes de bassin versant
- Bertin **Denis**, Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
- Marc-André **Dionne**, président de la CRRNT
- Sylvie **Laliberté**, Collège électoral des producteurs acéricoles
- Alain **Lapierre**, Collège électoral regroupant les industriels forestiers
- Pierre **Laplante**, Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent
- Simon **Lemay**, Collège électoral regroupant les gestionnaires fauniques et les représentants des chasseurs, pêcheurs et piégeurs (P.M. seulement)
- Patrick **Morin**, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Bernard **Ouellet**, Collège électoral regroupant les sociétés d'exploitation des ressources, les groupements forestiers et les coopératives de travailleurs
- Joseph **Pitre**, Collège électoral regroupant les industriels de la transformation du feuillu
- Paul **Saint-Laurent**, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Luc **Sirois**, Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR (P.M. seulement)

ET

- Geneviève **Constancis**, CRÉ du Bas-Saint-Laurent
- Jean-François **Gagnon**, Coordonnateur de la CRRNT
- Luc **Lavoie**, CRÉ du Bas-Saint-Laurent (A.M. seulement)
- Aurélie **Sierra**, CRÉ du Bas-Saint-Laurent (P.M. seulement)

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La réunion débute à 09 h 15. Marc-André Dionne souhaite la bienvenue à tous. L'ordre du jour est adopté avec un varia composé des trois points suivants :

- Bilan industrie feuillue
- Mise à jour des possibilités forestières
- Comité technique sur les aires protégées

2. ADOPTION ET SUIVI DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 29 JUIN 2011

Le compte rendu est adopté avec les deux ajouts suivants à l'annexe concernant le comité technique sur les aires protégées :

Rapport : « Cette proposition d'aires protégées sera déposée à la prochaine rencontre de la CRRNT pour arbitrage entre les différentes options. »

Communication : ajout du sous-point suivant « La méthodologie retenue par le comité doit être accessible et vulgarisée afin de faire preuve de transparence et de faciliter la compréhension de la démarche par les intervenants.

3. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PRDIRT

3.1 FICHES

JF Gagnon et Luc Lavoie poursuivent la présentation des fiches descriptives qui composent le plan de mise en œuvre du PRDIRT. Les commissaires sont invités à émettre leurs questions/commentaires sur les fiches afin de les bonifier. De manière générale, les commissaires souhaiteraient l'ajout d'une section mise en contexte à chaque fiche afin de mieux comprendre les actions proposées, leurs liens avec l'historique régionale et les objectifs du PRDIRT. De plus, il est également convenu de bonifier les fiches en identifiant les porteurs de dossier, les partenaires ainsi que les principales opportunités. Ces éléments seront introduits dans la prochaine mouture du plan de mise en œuvre.

Les fiches 1.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2 et 5.3 sont commentées. Les autres fiches seront présentées et discutées à la prochaine rencontre de la CRRNT.

Il est proposé de valider auprès des Premières Nations si elles ont un intérêt à documenter les sites importants ou d'intérêt pour elles sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Dans le cadre de la certification forestière (norme FSC), les industriels doivent supporter ce type de démarche. Il est proposé que la CRÉ supporte également la démarche, peut-être par le biais du PMVRMF-Volet II. **JF Gagnon va**

s'informer sur l'état d'avancement de la démarche et proposer des avenues pour la CRÉ dans ce dossier.

3.2 MONTAGE FINANCIER

Le point est remis à la prochaine rencontre

4. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE DE FORÊT DE PROXIMITÉ

Paul St-Laurent présente les grandes lignes des orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité. Il répond aux interrogations des commissaires lorsque la réponse est connue.

Aurélié Sierra présente les principales recommandations du projet de mémoire que la CRÉ entend déposer dans le cadre de la consultation. Les commissaires sont invités à s'exprimer sur les orientations proposées par le gouvernement et à commenter le projet de mémoire.

Les différents commentaires émis par les commissaires serviront à alimenter la réflexion du C.A. de la CRÉ sur le sujet. La nouvelle version du projet de mémoire intègre une partie des commentaires, ce qui permet d'en bonifier et d'en préciser le contenu. D'autres commentaires importants mais qui n'ont pas été intégrés au projet de mémoire seront présentés au C.A. pour fin d'arbitrage. En fonction des choix effectués par le C.A., une version finale du mémoire sera transmise au MRNF.

5. TABLE DE GIRT

Le point est remis à la prochaine rencontre

6. COMITÉ CIBLES DU PRDIRT

Le point est remis à la prochaine rencontre

7. VARIA

Les points du varia sont remis à la prochaine rencontre.

Un sondage doodle sera envoyé pour déterminer la date de la prochaine rencontre.

La réunion est levée à 16 h 45.

Éléments nécessitant un suivi :

- JF Gagnon préparera une proposition de règles de fonctionnement de la CRRNT basée sur les us et coutumes des dernières années.
- JF Gagnon va s'informer sur l'état d'avancement de la démarche d'identification des aires d'intérêt autochtones et proposer des avenues pour la CRÉ dans ce dossier.

Jean-François Gagnon
Coordonnateur de la CRRNT